Downloaded from: justpaste.it/5him5

Gros titre ce matin sur Var Matin: Fermeture de l'ISDN du Balançan le 7 août 2018

Où vont aller nos déchets après la fermeture de l'ISDND du Balançan au Cannet des Maures? En attendant la SPL du vallon des Pins, c'est la rehausse du casier 3 des Lauriers qui recevra nos déchets... A condition que le recours de l'ABI ne l'empêche.
Voir ces 3 extraits du Var Matin de ce 4 août 2018.

Le centre de stockage du Cannet-des-Maures ferme dans trois jours. Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune,

samedi 4 août 2018

Les ordures ménagères, ça coûte cher. Et même de plus en plus cher ces dernières années. Chacun le remarque bien, en voyant les chiffres de cette taxe augmenter sur sa feuille d'impôts locaux.
Ceux qui s'intéressent d'un peu plus près à la question ne sont donc pas sans savoir que la facture risquait de s'envoler dans les prochains mois, du fait de la fermeture du centre de stockage du Cannet-des-Maures prévue en fin d'année. Certains se sont même demandés si les poubelles n'allaient pas s'entasser chez eux car cette fermeture redoutée a été confirmée, à la surprise générale… pour mardi.
Ce 7 août, et après 44 ans d'exploitation, l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) du Balançan, situé au Cannet-des-Maures, va cesser de recevoir les déchets «ultimes» issus de 93 communes du Var.
Heureusement, celles de l'Est-Var ont su allier leurs forces pour trouver une solution d'urgence mais aussi des projets pérennes pour l'avenir (voir ci-contre).

Septèmes-les-Vallons: un peu plus cher

Comment en est-on arrivé à cette problématique en pleine saison estivale alors que les touristes affluent, faisant exploser les tonnages d'ordures?



L'arrêté préfectoral vient d'autoriser l'exploitation d'un nouveau casier en rehausse du site 3, ci-dessus, de l'installation de stockage de déchets non dangereux à Bagnols. (Photo Adeline Lebel)

Tout a commencé à la fermeture du centre de stockage de Bagnols-en-Forêt, en 2011.
L'ISDND des Lauriers, sur la commune de Bagnols, traitait depuis 1976 les déchets des villes membres du Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var (Smiddev): Fréjus, Saint-Raphaël, Bagnols-en-Forêt, Les Adrets-de-l'Estérel, Puget et Roquebrune-sur-Argens. Plus d'un million de tonnes a été enfoui sur les sites 1, 2 et 3. Au terme de conflits internes entre communes du Smiddev et de batailles judiciaires avec le délégataire, le centre de Bagnols a fermé en 2011.
Il a fallu alors évacuer les déchets collectés sur le territoire Est-varois jusqu'à l'ISDND du Cannet-des-Maures. Transport qui a généré un important surcoût. On en était donc à 76 euros la tonne enfouie (sans le transport) depuis sept ans. Avec la fermeture du Balançan mardi, la crainte était d'envoyer les ordures encore plus loin. Mais grâce aux efforts du syndicat, l'addition ne devrait pas être si salée, Septèmes-les-Vallons, près de Marseille, ayant accepté de recevoir les déchets de l'agglomération.
Une facture qui devrait même se réduire dans six mois grâce à la réouverture du centre de Bagnols-en-Forêt (voir ci-dessous).

Vingt euros de moins sur le site de Bagnols

En effet, le Smiddev et ses communes membres réclamaient depuis de longs mois une autorisation pour le site 3, qui vient d'être accordée par le préfet malgré l'importante opposition de l'association bagnolaise d'information (ABI) polémiquant sur la stabilité, la perméabilité et la non prise en compte des risques sismiques.
L'arrêté préfectoral autorise ainsi le Smiddev *«à exploiter un nouveau casier en rehausse du site 3 de l'installation de stockage de déchets non dangereux située au lieu-dit Les Lauriers à Bagnols»*.
Les déchets de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et de la communauté de communes du pays de Fayence y seront enfouis, dès le début 2019.
Près de cinq mois de travaux sont, en effet, nécessaires, justement pour imperméabiliser et stabiliser le terrain afin de prévenir tout risque de pollution.
Avec ce nouveau projet aux Lauriers, ce sont bien les administrés qui vont bénéficier d'une réduction sur leur note. Le coût à la tonne devrait baisser de plus de vingt euros!

JOCELYNE JORIS
jjoris@nicematin.fr

Les communes surprises par la date du 7 août

samedi 4 août 2018

Les maires de l'Est-Var ne cachent pas leur satisfaction d'avoir su travailler main dans la main pour leurs administrés.

Et le président du Smiddev, Jacques Morenon, avoue sa fierté devant le travail du syndicat.

« L'équipe du Smiddev a été remarquable et c'est grâce au travail de tous que nous avons trouvé la solution à Septèmes-les-Vallons, explique-t-il. *Nous avons eu le nez, il y a déjà plus d'un an, en envisageant la fermeture du Balançan. Tous les membres du Smiddev étaient d'accord pour rouvrir l'ISDND de Bagnols avec une réhausse sur le site 3 et nous avons donc demandé l'autorisation. Cette dernière a été longue à obtenir mais nous pensions que tout allait être prêt pour la fermeture du Balançan fin 2018. Qu'elle n'a pas été la surprise des communes varoises d'une fermeture au 7 août, date imposée par le Tribunal administratif début mai, donnant trois mois pour l'exécution. Et quand on voit le désarroi de certains maires qui sont très embêtés aujourd'hui, on est d'autant plus heureux d'avoir nos solutions : Septèmes-les-Vallons jusqu'à l'ouverture du site 3 à Bagnols puis nos grands projets d'un site 4, d'une usine multifilières, des efforts sur le tri… »*



Jacques Morenon, président du Smiddev.

Il a, en effet, fallu aller très vite pour trouver un centre de stockage jusqu'à la fin des travaux aux Lauriers.

« Trouver un exutoire provisoire jusqu'en janvier 2019 et surtout sans nous mettre en difficulté financière ! C'est là qu'on voit la qualité de toute l'équipe. L'enfouissement à Septèmes est un peu moins cher mais le transport un peu plus cher, ce qui ne met pas à mal les finances ».

Un challenge relevé avec brio à une période où justement, le tonnage double. La date du 7 août, en pleine saison estivale et son afflux de touristes ne pouvaient tomber plus mal. Ce que confirme le maire de Fréjus, David Rachline.

« Je me réjouis que la Cavem et le Smiddev, tous les élus travaillent ensemble à trouver des solutions durables qui sécurisent nos communes pour l'avenir », précise-t-il en mettant l'accent sur l'importance d'avancer dans le même sens au profit des Est-varois et d'aller vers des solutions modernes et écologiques.



David Rachline, maire de Fréjus.

> **“ C'est légitime d'investir pour les enjeux majeurs de notre temps ”**

« Nous allons investir beaucoup d'argent mais c'est nécessaire et légitime, estime David Rachline. *Nos projets font l'unanimité. Mais je relève tout de même qu'on aurait pu éviter d'en arriver à une situation aussi compliquée en pleine problématique touristique. Le maire du Cannet-des-Maures a été d'un grand amateurisme car les communes varoises se retrouvent en difficulté. C'est de son fait que le centre du Balançan ferme aussi radicalement. Cet été, on a des milliers de vacanciers et des milliers de tonnes de déchets supplémentaires et je suis inquiet pour mes collègues. À Fréjus, on se félicite de nos solutions qui vont réduire les prix et répondre aux enjeux de notre temps. Je pense qu'on a trouvé l'équilibre pour notre territoire ».*

Un avis que partage le maire de Saint-Raphaël, Frédéric Masquelier.

« C'est une très bonne nouvelle que d'avoir ce site pour les prochains mois à un prix de 163,50 euros hors taxe la tonne transport compris, à Septèmes-les-Vallons (130 km de St-Raphaël), contre 145,50 euros au Balançan (à 40 km). Pour St-Raphaël qui devra acheminer à Septèmes et enfouir 7500 tonnes jusqu'à l'ouverture des Lauriers, cela représentera un coût supplémentaire de 135000 eurosHT », détaille Frédéric Masquelier.

Le maire de Saint-Raphaël insiste sur l'importance d'un retour à Bagnols grâce à un rétablissement de très bonnes relations avec le maire, Michel Tosan.

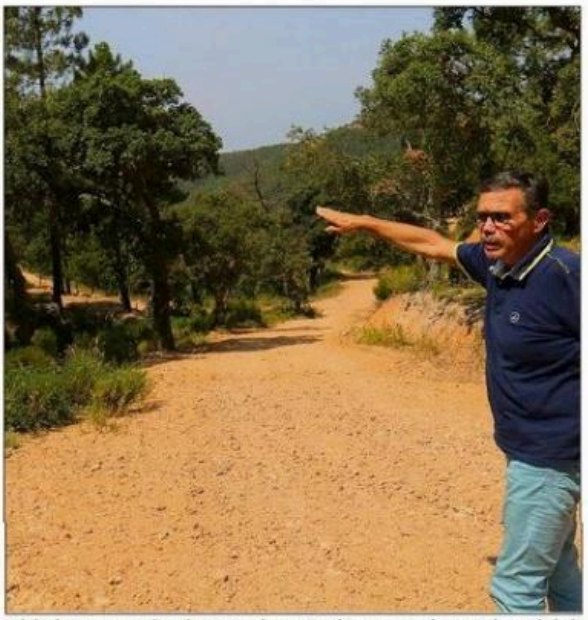
« C'est aussi évident, indispensable et logique. Ce qui était illogique, c'était de transporter nos déchets si loin. Tous les élus sont d'accord et toutes les précautions sont prises pour que l'ISDND de Bagnols soit géré le mieux possible. Après les travaux de terrassement, nous pourrons enfouir environ 80000 tonnes par an pendant cinq ans, soit 400000 tonnes sur un peu plus de quatre hectares. Nous allons porter tous nos efforts sur le tri et lancer une étude pour le zéro déchet. Il est essentiel de beaucoup mieux trier si on ne veut pas finir par payer énormément dans l'avenir. Il faut une politique plus incitative avec une individualisation de la tarification ».



Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël.

Michel Tosan : « L'avenir passe par nos efforts sur le tri et une usine »

Michel Tosan, maire de Bagnols-en-Forêt, commune qui accueille l'ISDND, membre du Smiddev, vice-président de la communauté de communes du pays de Fayence (CCPF), s'est toujours mobilisé pour réduire l'impact des déchets sur l'environnement et surtout sur son village. Il prône un tri sélectif poussé et la valorisation, problématiques qu'il juge essentielles pour l'avenir. Il répond à Var-Matin.



Michel Tosan, maire de Bagnols-en-Forêt, montre le terrain qui doit abriter le nouveau site 4 : le vallon des pins. (Photos Adeline Lebel)

L'autorisation du préfet d'un nouveau casier au site 3 s'est fait attendre ?

L'arrêté préfectoral est conforme à l'arrêté ministériel, dont les conditions sont draconiennes. Avant de déposer les déchets, l'arrêté prévoit une expertise vérifiant si les travaux sont conformes, contrôlant la sûreté de l'imperméabilité, la stabilité, les techniques. Il y a eu les problèmes de compensations environnementales (la commune de Bagnols a fourni 250 hectares de compensation notamment pour les espèces sur le vallon des pins). C'était long et compliqué mais on y est arrivé. C'est une bonne nouvelle car ça permet d'envisager le traitement des déchets localement. D'ici la fin des travaux du site 3, Bagnols et les communes du pays de Fayence transporteront leurs déchets dans les Alpes-Maritimes plutôt que les Bouches-du-Rhône. Nos productions sont plus simples à gérer : 400 tonnes seulement par an pour Bagnols, 4 000 pour tout le pays de Fayence. Il y aura un surcoût pour la CCPF de 20 000 à 25 000 euros pour les six mois.

> « Réduire la quantité à enfouir est impératif »

Mais dès l'ouverture du site 3, les prix devraient être revus à la baisse ?

Le coût va diminuer en enfouissement et en transport. On devrait tourner à environ 50 euros la tonne pour l'enfouissement. Mais il faudra surtout ajouter la taxe globale des activités polluantes (TGAP) qui devrait beaucoup s'alourdir car il est question qu'elle augmente à 75 euros la tonne alors qu'elle est actuellement à 25 euros la tonne. Mais dans les autres pays comme la Belgique, la Suède… Elle s'élève jusqu'à 100 euros. Le geste citoyen sera de plus en plus important et va devenir un geste fiscal.

Vous incitez donc à un tri poussé et vous travaillez avec les autres élus du Smiddev à une étude sur le zéro déchet ?

On sait tous que les prix vont exploser par le biais de la fiscalité. Nous, élus, avons tous très bien appréhendé la problématique. Nous avons la volonté de faire de gros efforts pour que les gens trient davantage chez eux, à la source, afin qu'il ne reste qu'un minimum d'ordures à enfouir. Le site 3 est une solution jusqu'à notre grand projet du site 4 et une usine multifilières. Pendant ce temps, il est impératif de travailler pour réduire la quantité à enterrer. Si on ne traite pas ce problème de tri, on n'y arrivera pas. Selon le nouveau plan régional, le site 4 de Bagnols - le vallon des pins - sera le seul centre de stockage de Bandol à Menton. Si on enfouit autant que maintenant, il sera plein rapidement.

> « La taxe globale des activités polluantes va exploser. Le geste citoyen devient un geste fiscal »

Votre objectif ?

Il faut qu'on parvienne à n'enterrer que 10 à 15 % de nos déchets. Il s'agit de sensibiliser la population, c'est incontournable. L'usine multifilières est aussi un projet nécessaire dont le principe est quasi validé. L'unité fait l'objet d'une réflexion car le premier dossier d'un investissement de 25 millions d'euros, voire plus, est colossal. Il faut bien étudier l'outil dont on a besoin. Quelle usine, à quel prix, on verra… mais une usine pour réutiliser le déchet, c'est un besoin évident. On espère que tout sera finalisé vers 2024. Il est prévu que la nouvelle usine remplace l'actuelle implantée sur le site 3.

C'est un méthaniseur qui devrait sortir de terre sur le site 4, au vallon des pins, pour traiter le biodéchet. C'est la nouvelle structure que nous, élus, avons déjà mise en place, la société publique locale, qui gérera le vallon des pins d'une superficie de plus de douze hectares. On s'est associé avec des communes des Alpes-Maritimes pour porter un tel engagement financier. Avec ce projet, on garantit notre enfouissement sur trente ans. Et on travaille pour que ce site final ne soit pas rempli dans trente ans mais plutôt quarante.

C'est possible si on n'enfouit que 10 à 15 % de nos déchets.

+ de 100 000 tonnes de déchets produits chaque année

❒ Avec un tonnage qui double en juillet et août en raison de l'afflux des vacanciers sur le littoral, la population du territoire de l'Est-Var produit plus de 100 000 tonnes de déchets par an. Deux tonnes d'ordures ménagères par foyer chaque année, chaque habitant en émettant plus de 705 kg à lui seul. Pourtant, plus de 90 % de la poubelle peuvent être valorisés par recyclage et par compost.

❒ Le syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var traite ces déchets, en valorise le maximum et en enfouit plus de 50 000 tonnes par an.

❒ À force de sensibilisation et de mise à disposition de poubelles adéquates, de nouvelles colonnes de proximité (carton, verre, plastique…), de collectes sélectives, le Smiddev a réussi à réduire la quantité enterrée, à augmenter le pourcentage de déchets recyclés (valorisation des meubles usagés, plateformes de compostage des déchets verts, tri de tous les emballages dans le bac jaune) et s'évertue à aller plus loin, notamment sur les biodéchets. Le syndicat cherche à implanter des composteurs pour les aliments d'après-repas et installer des collectes dans les cantines, les restaurants… En 2020, le Smiddev espère atteindre 55 % de taux de valorisation et diminuer l'enfouissement à 45 % afin de respecter la loi sur la transition énergétique de 2015. Cela représente une réduction des ordures ménagères non recyclables d'environ 50 kg par habitant par rapport aux tonnages de ces dernières années.

❒ Le bac jaune peut contenir tous les emballages vides sans exception, tous les emballages en plastique étant valorisés. Les barquettes (polystyrènes inclus), tous les pots et boîtes (bien les vider mais inutile de les laver), tous les films, sacs et sachets se recyclent avec les autres emballages en plastique (flacons, bouteilles et bidons), les emballages en métal et en papier-carton. Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont à déposer dans les conteneurs à verre. Tous les papiers se trient dans les colonnes à papiers et, à défaut dans le bac jaune : journaux magazines, courriers, lettres, publicités, prospectus, livres cahiers, enveloppes, papiers, catalogues, annuaires…



Le bac jaune peut contenir tous les emballages vides, en plastique, barquettes, pots et boîtes…